



Dieme

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 avril 2023 A 20H00 :

L'an deux mille vingt-trois, le 07 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DIEME légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire en séance publique, sous la présidence de M. Hubert ROCHE.

Etaient présents :

FLEURY Amélie, SARCIRON Véronique, SIVELLE Vincent, CHERMETTE Maurice, LACROIX Serge, BARTHELEMY Sébastien.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Etaient absents ou excusés :

Martine BERNARD, PLANUS Jérôme, SONTOT Marc, POIZAT Nathalie.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121.17 du code Général des Collectivité Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Véronique SARCIRON est désignée pour exercer cette fonction.

NUMERO	OBJET	DECISION
2023-09	Délibération contribution de la commune au SYDER budgétisation 2023.	Approuvée
2023-10	Délibération fixant les taux des impôts directs locaux pour l'année 2023.	Approuvée
2023-11	Délibération approuvant le CG 2022.	Approuvée
2023-12	Délibération approbation du compte administratif du budget communal 2022.	Approuvée
2023-13	Délibération excédent de fonctionnement BP commune 2022 à 2023.	Approuvée
2023-14	Délibération excédent d'investissement BP commune 2022 à 2023.	Approuvée
2023-15	Délibération approbation du budget primitif 2023.	Approuvée
2023-16	Délibération subvention BP commune 2023 en section de fonctionnement au BP CCAS 2023 en section de fonctionnement.	Approuvée
2023-17	Délibération Régularisation Vente achat terrain LACROIX/Commune DIEME.	Approuvée